
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 juillet 2017

Mise en œuvre de l'augmentation de capital de NewCo¹

- Réalisation de l'augmentation de capital de NewCo réservée à l'Etat français pour un montant de 2,5 milliards d'euros
- Placement en fiducie des 500 millions d'euros représentant la souscription future de JNFL et MHI à l'augmentation de capital qui leur est réservée (soumise à certaines conditions préalables)
- Recomposition de la gouvernance d'AREVA SA et de NewCo
- Finalisation du plan de restructuration attendue pour fin 2017 avec la cession de New NP² et la réalisation de l'augmentation de capital de NewCo réservée à MHI et JNFL

Service de Presse
T : +33 (0)1 34 96 12 15
press@areva.com

Relations Investisseurs
T : +33 (0)1 34 96 62 41
investors@areva.com

Résultats semestriels 2017

- Résultat net de 550 M€, incluant des éléments notables pour un montant net de 190 M€, qui comprend la neutralisation des amortissements et des pertes de valeurs des activités destinées à être cédées
- Cash-flow net des activités de l'entreprise à - 474 M€ (vs. - 497 M€ au 1^{er} semestre 2016), toujours impacté par le projet OL3 et les coûts de financement
- Plan de performance du groupe visant 1 milliard d'euros d'économies désormais réalisé à 80 %

Principaux faits marquants de la période récente

- Pour les activités Mines et Amont du cycle, l'environnement de marché est resté sous pression au cours du premier semestre 2017 avec notamment le maintien à des niveaux bas, dans un contexte volatile, des prix de marché de l'uranium et la poursuite de la baisse des prix de l'enrichissement.

¹ Nom provisoire de l'entité regroupant l'ensemble des activités issues d'AREVA liées au cycle du combustible nucléaire dont la dénomination juridique est New AREVA Holding.

² New NP regroupe les activités d'AREVA NP, hors le contrat OL3 et les moyens nécessaires à son achèvement ainsi que, le cas échéant, certains contrats Composants affectés d'anomalies graves qui seraient identifiées dans le cadre de l'audit qualité en cours.



- Pour l'aval, des difficultés ont été rencontrées dans les usines de production. Ces dernières ont depuis retrouvé un niveau de production globalement conforme à l'attendu.
- Depuis la dernière publication des résultats annuels, le groupe a poursuivi la mise en œuvre de son plan de restructuration :
 - Réalisation des augmentations de capital réservées à l'Etat d'AREVA SA le 12 juillet et de NewCo le 26 juillet pour un montant global de 4,5 Md€, suite à la levée des conditions préalables fixées par la Commission européenne dans sa décision du 10 janvier 2017 ;
 - Entrée en vigueur des accords avec JNFL et MHI pour leur investissement au capital de NewCo et placement en fiducie de 500 millions d'euros représentant le montant de leur future souscription à l'augmentation de capital de NewCo qui leur est réservée (dont la réalisation est soumise à certaines conditions préalables) ;
 - Approbation par AREVA des accords engageants pour l'entrée de MHI¹ et d'Assystem au capital de New NP, aux côtés d'EDF ;
 - Signature par EDF et AREVA NP, à la fin du premier semestre 2017, des documents nécessaires à la constitution d'EDVANCE ;
 - Finalisation des cessions d'AREVA TA en mars et de Mainco en juin.
- Avancement du plan de performance :
 - Objectif du plan de réduction des coûts de 1 milliard d'euros aux bornes de l'ensemble du groupe (y compris NewCo et New NP) en 2018, atteint à 80 % ;
- Au cours du premier semestre 2017, les grands chantiers ont progressé :
 - Olkiluoto 3 :
 - achèvement avec succès des essais fonctionnels à froid le 1^{er} juillet ;
 - troisième sentence partielle rendue par le Tribunal Arbitral en date du 10 juillet 2017 dans la procédure d'arbitrage engagée en 2008 par le consortium AREVA – Siemens contre TVO pour les retards et perturbations subis.
 - Taishan 1 : poursuite des essais à chaud sur l'unité 1 et livraison du premier cœur d'assemblage en avril ;
 - Flamanville 3 :
 - lancement le 15 mars 2017 de la phase des essais d'ensemble avec la mise en eau du circuit primaire ;
 - confirmation par l'ASN, dans son projet d'avis présenté le 28 juin, de l'aptitude au service de la cuve, concernant la ténacité du couvercle et du fond de la cuve du réacteur EPR de Flamanville.
- Offre Publique de Retrait :
 - Conformément à son annonce du 11 janvier 2017, l'Etat français a déposé le 13 juillet 2017 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) un projet d'offre publique de retrait visant la totalité des actions AREVA SA non détenue par lui, directement et indirectement par le CEA. Cette offre publique de retrait, soumise à la décision de

¹ Sous réserve de l'accord de son Conseil d'Administration

conformité de l'AMF, sera suivie d'un retrait obligatoire, si les conditions nécessaires sont réunies à l'issue de l'offre. Le prix de l'offre publique de retrait, et, le cas échéant, du retrait obligatoire, sera identique au prix d'émission de l'augmentation de capital d'AREVA SA, soit 4,50 euros par action.

Chiffres clés publiés du groupe AREVA

En application de la norme IFRS 5, les données publiées au titre du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel, de l'EBE, du cash-flow opérationnel et de l'endettement net concernent exclusivement les activités poursuivies, c'est-à-dire principalement le chantier OL3, la bioénergie en cours d'arrêt d'activité, et le financement d'AREVA SA. Tous les éléments financiers relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées sont présentés sur une ligne spécifique du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie et du bilan. A ce titre les données publiées au 30 juin 2016 ont été retraitées, afin d'être comparables.

Le résultat net part du groupe et le cash-flow net des activités de l'entreprise, en revanche, intègrent aussi les résultats et les flux des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées.

- Chiffre d'affaires : 11 M€ (vs. 2 M€ au 1^{er} semestre 2016)
- Résultat net part du groupe : 550 M€ (vs. - 120 M€ au 1^{er} semestre 2016)
- Cash-flow net des activités de l'entreprise : - 474 M€ (vs. - 497 M€ au 1^{er} semestre 2016)
- Endettement net : - 1 971 M€ (vs. - 1 473 M€ fin 2016)

Au 30 juin 2017, les activités suivantes remplissent les critères fixés par la norme IFRS 5 pour être classées dans la catégorie « activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées » :

- New AREVA Holding et ses filiales, correspondant au périmètre « NewCo »
- AREVA NP (hors contrat OL3) et ses filiales, correspondant au périmètre de « New NP »
- Mesures Nucléaires (Canberra), cédée depuis le 1^{er} juillet 2016
- Propulsion et Réacteurs de recherche (AREVA TA), cédée le 29 mars 2017
- Energie solaire
- Energie éolienne (ADWEN), cédée le 5 janvier 2017

L'activité bioénergie, qui n'a pas vocation à être poursuivie, ne remplit pas les critères fixés par les normes comptables pour être classée dans les activités abandonnées, en raison de l'existence d'un projet toujours en cours.

Le Conseil d'Administration d'AREVA, réuni ce jour sous la présidence de Philippe Varin, a arrêté les comptes semestriels clos au 30 juin 2017.



Le tableau ci-dessous schématise la contribution des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées au résultat publié par le groupe au 30 juin 2017 :

<i>En millions d'euros</i>	Données publiées AREVA	Autres activités classées en IFRS 5		Total activités classées en IFRS 5
		NewCo		
Chiffre d'affaires	11	1 740	1 623	3 363
Résultat opérationnel*	(297)	503	583	1 086
Résultat financier	(15)	(118)	(62)	(180)
Impôts	0	(58)	(22)	(80)
Résultat net des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	826	327	500	826
Résultat net part du groupe	550			
Résultat net part des minoritaires	(37)			

* Le résultat opérationnel des activités classées en IFRS 5 s'entend après neutralisation des amortissements et des pertes de valeur

I. Analyse des chiffres clés de NewCo

Les données présentées ci-dessous pour le périmètre NewCo sont les données contributives au résultat d'AREVA. Ces données ne sont pas entièrement représentatives des résultats de NewCo, puisqu'elles intègrent les éliminations inter compagnies des opérations réalisées par NewCo avec AREVA NP au niveau du chiffre d'affaires notamment, ainsi que la neutralisation des amortissements et des pertes de valeur depuis le 15 décembre 2016.

Considérant la perte de contrôle de NewCo par AREVA SA, à l'issue de l'augmentation de capital réservée à l'Etat de NewCo qui a désormais été réalisée, cette dernière reste comptabilisée au 30 juin 2017 dans les « activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées ». Par conséquent, les agrégats financiers présentés dans cette section, donnés à titre d'information, ne contribuent plus aux agrégats consolidés du groupe, à l'exception du résultat net, comptabilisé sur la ligne « résultat net des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées » du compte de résultat d'AREVA.

<i>En millions d'euros</i>	S1 2017	S1 2016	Variation S1 2017/S1 2016
Carnet de commandes	29 521	32 483	- 2 962 M€
Chiffre d'affaires	1 740	1 929	- 189 M€
Résultat opérationnel*/**	503	88	+ 415 M€
Excédent brut d'exploitation*	521	681	- 160 M€
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	29,9%	35,3%	- 5,4 pts
Cash-flow opérationnel*	(41)	167	- 209 M€

* Hors allocation en 2016 des coûts régaliens qui sont restés portés par AREVA SA, en vertu des conventions existantes

** Après neutralisation des amortissements et des pertes de valeur constatés sur le premier semestre 2017



Le carnet de commandes de NewCo, donné ici à titre d'informations puisque n'étant plus intégré dans le carnet de commandes des activités poursuivies, s'élève à 29,5 milliards d'euros au 30 juin 2017, en retrait par rapport au 31 décembre 2016 (31,8 milliards d'euros). Il n'inclut pas au 30 juin 2017 les commandes relatives au projet Hinkley Point C (HPC), représentant un montant de 1,5 milliard d'euros. Celles-ci seront intégrées au carnet de commandes dès que les conditions décrites dans la partie II. de ce document seront satisfaites.

- Le carnet de commandes de l'activité Mines s'élève à 8,6 milliards d'euros au 30 juin 2017 (contre 9,5 milliards d'euros au 31 décembre 2016).
- Le carnet de commandes de l'Amont (chimie et enrichissement) s'établit à 10 milliards d'euros au 30 juin 2017 (contre 10,9 milliards d'euros à fin 2016).
- Le carnet de commandes de l'Aval (recyclage, logistique, démantèlement et services, projets internationaux) s'établit à 10,9 milliards d'euros (contre 11,4 milliards d'euros au 31 décembre 2016).

Les prises de commande de NewCo sur la période s'élèvent à 0,9 milliard d'euros, et concernent principalement des contrats signés avec des clients asiatiques et américains.

Le chiffre d'affaires de NewCo, non consolidé compte tenu du classement de NewCo dans les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, atteint 1 740 millions d'euros au 30 juin 2017, en baisse par rapport au 1^{er} semestre 2016 (1 929 millions d'euros, soit - 9,8 %).

- Le chiffre d'affaires de l'activité Mines s'élève à 638 millions d'euros, en retrait de 9,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2016 (- 11,1 % à données comparables). L'effet de change positif de 13 millions d'euros ne compense que partiellement le retrait des volumes vendus sur la période (- 7,6 %) ainsi que l'effet prix défavorable des indicateurs sur les ventes SPOT de la période.
- Le chiffre d'affaires de l'Amont s'établit à 329 millions d'euros, soit une baisse de 14,4 % par rapport au 30 juin 2016 (- 12,3 % à données comparables). Cette évolution, attendue, s'explique principalement par une baisse des volumes vendus d' U_3O_8 / UF_6 par rapport à la même période de l'année précédente. L'effet de change a un impact négatif de 9 millions d'euros sur la période.
- Le chiffre d'affaires de l'Aval ressort à 765 millions d'euros, en baisse de 7,2 % à données comparables par rapport au premier semestre 2016. L'effet de change a un impact positif sur la période de 2 millions d'euros, et l'effet périmètre a un impact négatif de 10 millions d'euros. Cette évolution est due :
 - à un effet mix défavorable des contrats ainsi que, dans une moindre mesure, un retard de production sur le site de La Hague dans l'activité Recyclage ;
 - compensé en partie par un volume d'activité soutenu aux Etats-Unis dans le domaine de la logistique.
- Le chiffre d'affaires du « Corporate et autres activités » est stable par rapport au 30 juin 2016. Il s'élève à 7 millions d'euros au 30 juin 2017.

Le résultat opérationnel de NewCo, contributif au résultat net du groupe AREVA, s'élève à 503 millions d'euros au 30 juin 2017, contre 88 millions d'euros au 30 juin 2016. Il bénéficie en 2017 de la neutralisation des amortissements et des pertes de valeurs sur la totalité du semestre, au titre du classement de NewCo en IFRS 5, pour un montant total de 534 millions d'euros, hors impôts. Ce classement est intervenu le 15 décembre 2016 et n'a, à ce titre, pas de conséquence sur le résultat opérationnel du premier semestre 2016.

<i>En millions d'euros</i>	S1 2017	S1 2016	Variation S1 2017/S1 2016
Résultat opérationnel NewCo contributif au résultat net d'AREVA SA	503	88	+ 415 M€
Neutralisation des amortissements	(309)	0	- 309 M€
Neutralisation des pertes de valeur	(225)	0	- 225 M€
Résultat opérationnel retraité de la neutralisation des amortissements et pertes de valeur	(31)	88	- 119 M€

Aux bornes de NewCo, une fois les amortissements et les pertes de valeurs réintégrés, le résultat opérationnel s'élève au 30 juin 2017 à - 31 million d'euros, et se décompose de la façon suivante :

- Le résultat opérationnel de l'activité Mines s'élève à 128 millions d'euros, contre 21 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016. Il est affecté par une perte de valeur de 107 millions d'euros au titre de la mine d'Imouraren au Niger, induite par l'évolution du taux de change euro-dollar sur la période. Au 30 juin 2016, le résultat opérationnel avait été impacté par des pertes de valeur sur les actifs d'Imouraren et de Trekkopje pour un montant total de 203 millions d'euros.
- Le résultat opérationnel de l'Amont s'élève à - 19 millions d'euros, contre - 44 millions d'euros au premier semestre 2016. Il est impacté :
 - par une perte de valeur de l'actif industriel Comurhex II au premier semestre 2017 pour un montant de 118 millions d'euros, en lien avec la baisse des prix de marchés de la conversion et l'évolution défavorable du taux de change euro-dollar sur la période ;
 - par une réduction, pour un montant de + 62 millions d'euros, de provisions pour pertes sur contrats constatées en 2016, conséquence de la baisse des coûts projetés des contrats, issue des économies des plans de performance constatées à date et attendues sur les périodes suivantes.
- L'Aval enregistre un résultat opérationnel de 20 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017, en baisse de 73 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2016. Il est pénalisé sur le 1^{er} semestre 2017 par l'effet mix défavorable des contrats ainsi que par un retard de production dans l'activité Recyclage, compensé en partie par les effets positifs du plan de performance.
- Le résultat opérationnel du « Corporate et autres activités » s'élève à - 161 millions d'euros au 30 juin 2017, contre 17 millions d'euros en 2016 à la même date, du fait :
 - d'une dotation pour 80 millions d'euros d'un aléa pour risques et incertitudes relatif au démantèlement et la reprise et conditionnement des déchets des installations de l'amont du cycle ;



- des frais régaliens supportés par NewCo sur le premier semestre 2017, alors qu'en 2016 ces frais étaient pris en charge par AREVA SA ;
- d'écarts sur des mouvements de provisions en lien avec les restructurations sociales en cours.

L'EBE de NewCo au 1^{er} semestre 2017 est en recul par rapport au 1^{er} semestre 2016 (521 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 681 millions d'euros).

- L'EBE de l'activité Mines s'élève à 341 millions d'euros, quasiment stable par rapport à la même période en 2016 (346 millions d'euros, soit - 1,3 %), les effets du plan de compétitivité permettant de compenser la baisse des volumes et des prix.
- L'EBE de l'activité Amont s'élève à 139 millions d'euros contre 94 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, soit une hausse de 46,8 %. Cette évolution s'explique par un calendrier d'écoulement des contrats plus favorable et par les économies induites par le plan de compétitivité.
- L'Aval enregistre un EBE de 131 millions d'euros, en baisse de 106 millions d'euros par rapport au premier semestre 2016 (237 millions d'euros), en raison d'un effet mix défavorable sur les contrats dans l'activité Recyclage et d'un effet de rattrapage, sur le premier semestre 2016, lié à la signature du contrat traitement-recyclage avec EDF.
- L'EBE du « Corporate et autres activités » s'élève à - 90 millions d'euros contre 4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016. Cette évolution sur la période s'explique notamment par :
 - les dépenses engagées au titre du Plan de Départs Volontaires en France sur le premier semestre ;
 - les frais régaliens supportés par NewCo sur le premier semestre 2017, alors qu'en 2016 ces frais étaient pris en charge par AREVA SA.

Le cash-flow opérationnel de NewCo, qui n'est plus comptabilisé dans le cash-flow opérationnel publié, atteint - 41 millions d'euros au 30 juin 2017, en baisse de 209 millions d'euros par rapport à 2016 à la même date (167 millions d'euros au 30 juin 2016). Au-delà des explications relatives à l'évolution de l'EBE (cf. ci-dessus) cette baisse s'explique notamment par la hausse des investissements nets, qui atteignent 310 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 253 millions d'euros au 30 juin 2016. En effet, la baisse des investissements productifs constatée dans les Mines et l'Amont est plus que contrebalancée par l'acquisition d'intérêts minoritaires au sein des filiales de la plateforme du Tricastin, débutée fin 2016 et poursuivie en 2017.

Mise en œuvre du plan de performance de NewCo

L'impact EBITDA cumulé du plan de performance est désormais supérieur à 400 millions d'euros par rapport à 2014, soit plus de 80 % de l'objectif de 500 millions d'euros en 2018.

Les actions les plus significatives menées au cours du semestre sont relatives à des mesures d'amélioration de la productivité et à la poursuite de la réduction des dépenses externes.

Le portefeuille d'actions, qui permet de s'assurer de la réalisation d'économies de l'ordre de 500 millions d'euros aux bornes de NewCo en 2018, est stabilisé à 700 millions d'euros pour l'ensemble des activités et des fonctions.



Perspectives financières de NewCo

● Liquidité pour l'exercice en cours

La trésorerie de clôture de NewCo devrait s'élever entre 1,5 milliard d'euros et 2 milliards d'euros fin 2017. Ce montant intègre le produit de 2,5 milliards d'euros de l'augmentation de capital souscrite par l'Etat le 26 juillet. Le produit de 0,5 milliard d'euros de l'augmentation de capital souscrite par JNFL et MHI lors de la cession de New NP, attendue en fin d'année, ne devrait être reçu qu'en début d'année 2018, compte tenu des délais requis pour convertir les fonds placés en fiducie.

Le niveau de trésorerie anticipé à la clôture intègre notamment le remboursement de l'échéance obligataire d'octobre 2017, pour - 0,8 milliard d'euros, ainsi que l'abondement aux fonds dédiés aux opérations de fin de cycle pour un montant de - 0,8 milliard d'euros.

● A l'horizon 2020

Le niveau de profitabilité cible de NewCo en 2020 reste inchangé et se situe :

- entre 22 % et 25 % pour le taux de marge d'EBE / Chiffre d'affaires ;
- à plus de 8 % pour le taux de marge de Résultat opérationnel / Chiffre d'affaires.

II. Chiffres clés des autres activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées

Cette section présente les agrégats financiers cumulés de New NP (activités d'AREVA NP destinées à être cédées à EDF et à des investisseurs stratégiques, hors le contrat OL3 et les moyens nécessaires pour achever le chantier), d'AREVA TA (jusqu'au 29 mars 2017), de Canberra (pour les 6 premiers mois de l'année 2016) et des énergies renouvelables (hors la bioénergie qui reste classée dans les activités poursuivies). Par conséquent, les agrégats financiers présentés ci-dessous, donnés à titre d'information, ne contribuent plus aux agrégats consolidés du groupe.

Le carnet de commandes des autres activités destinées à être cédées au 30 juin s'élève à 12,1 milliards d'euros contre 13,1 milliards d'euros au 31 décembre 2016. Les commandes liées au contrat Hinkley Point C (HPC), qui représentent un montant de 3,9 milliards d'euros, ne sont pas intégrées dans le carnet de commandes au 30 juin 2017.

Contrat Hinkley Point C :

Le contrat de réalisation de deux chaudières et des contrôles de commande de sûreté et opérationnel pour le projet HPC (le « Contrat » ou « Contrat NSSS ») a été signé et est entré en vigueur le 29 septembre 2016 entre AREVA NP et NNB Generation Company (HPC) Limited (« NNB »). Les autres contrats liés à HPC au sein d'AREVA sont conditionnés à ce Contrat NSSS.

Suite à l'entrée en vigueur du Contrat NSSS, un accord (le « NTP Agreement »), a été conclu avec NNB le 4 Janvier 2017 sur les conditions de mise en œuvre de ce contrat et sur le versement de l'acompte de 268 millions d'euros prévu au contrat ; le versement de cet acompte a été effectué le 5 janvier 2017.



Le « NTP Agreement » précise que le paiement de l'acompte est conditionné à : (i) l'approbation par la gouvernance de NNB d'un avenant au contrat chaudière avant le 29 septembre 2017, (ii) la mise en œuvre d'un plan qualité agréé entre AREVA NP et NNB relatif aux composants primaires avant le 30 septembre 2017 et (iii) la mise en œuvre d'accords consécutifs à la création d'EDVANCE avant le 1^{er} octobre 2017.

Les discussions entre AREVA NP et NNB sur les modifications à apporter au Contrat suite à la réorganisation de la filière nucléaire française et la création de la société EDVANCE, sont en cours à fin juin 2017 et ont pour objectif d'aboutir afin de permettre la mise en route opérationnelle d'EDVANCE sur le projet HPC le 1^{er} Octobre 2017.

AREVA NP et NNB se sont engagés à mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs susvisés au plus tôt.

Dans ce contexte, AREVA NP est confiant dans la réalisation de ces conditions au second semestre 2017.

Le chiffre d'affaires des autres activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, atteint 1 623 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 1 788 millions d'euros en 2016 à la même date. Cette évolution s'explique par les effets de périmètre négatifs liés à la cession de Canberra en milieu d'année 2016 et à la cession d'AREVA TA le 29 mars 2017. Le chiffre d'affaire d'AREVA NP est pratiquement stable sur la période (- 0,9 %).

Le résultat opérationnel des autres activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées s'élève à 583 millions d'euros au premier semestre 2017 contre 157 millions d'euros au premier semestre 2016. Cette amélioration est principalement le fait du produit de cession d'AREVA TA, ainsi que d'AREVA NP, dont le résultat opérationnel progresse de 114 millions d'euros pour atteindre 213 millions d'euros, grâce notamment aux effets des actions de performance ainsi qu'à des reprises de provisions passées dans le cadre de la restructuration et pour lesquelles les coûts finaux ont été moins élevés qu'initialement anticipé.

L'EBE au 30 juin 2017 des autres activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées est stable par rapport à 2016 à la même date (101 millions d'euros contre 99 millions d'euros en 2016).

Le cash-flow opérationnel des autres activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, qui n'est plus comptabilisé dans le cash-flow opérationnel publié, ressort à 250 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 4 millions d'euros au 30 juin 2016. Cette évolution s'explique par une variation favorable du BFR des activités Grands Projets d'AREVA NP, bénéficiant notamment d'une avance reçue dans le cadre du contrat Hinkley Point C.

III. Analyse des chiffres clés publiés

En application de la norme IFRS 5, les agrégats financiers des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées sont présentés sur une ligne spécifique du compte de résultat, du tableau des flux et du bilan.

Les agrégats d'AREVA reflètent par conséquent, essentiellement, le contrat d'EPR Olkiluoto 3 en Finlande (« OL3 »), les activités résiduelles de Bioénergie, la prise en compte des coûts et provisions pour risques et charges liés à la restructuration du groupe et le financement bancaire d'AREVA. Elles n'incluent pas :

- New AREVA Holding et ses filiales, correspondant au périmètre « NewCo »
- AREVA NP (hors contrat OL3) et ses filiales, correspondant au périmètre de « New NP »
- Mesures Nucléaires (Canberra)
- Propulsion et Réacteurs de recherche (AREVA TA)
- Energie solaire
- Energie éolienne (ADWEN)

Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie au 30 juin 2016 ont été retraités pour présenter un périmètre comparable au 30 juin 2017.

En millions d'euros	S1 2017	S1 2016*	Variation S1 2017/S1 2016
Chiffre d'affaires	11	2	+ 9 M€
Résultat opérationnel	(297)	(2)	- 295 M€
Résultat net des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées**/***	826	(133)	+ 959 M€
Résultat net part du groupe	550	(120)	+ 670 M€
Résultat net par action	+ 1,44 €	- 0,31 €	+ 1,75 €
Excédent brut d'exploitation	(248)	(371)	+ 123 M€
Cash-flow opérationnel	(314)	(293)	- 20 M€
Cash-flow net des activités de l'entreprise	(474)	(497)	+ 23 M€
	30.06.2017	31.12.2016	
Endettement (-) / trésorerie (+) net(te)	(1 971)	(1 473)	- 498 M€

* Ajusté de l'application de la norme IFRS 5

** Activités de NewCo, AREVA NP (hors projet OL3), Mesures Nucléaires, Propulsion et Réacteurs de recherche, et Energies éolienne et solaire

*** Le résultat net des activités classées en IFRS 5 s'entend après neutralisation des amortissements et des pertes de valeur

Les indicateurs financiers sont définis dans le lexique financier en Annexe 6 – Définitions.

Le chiffre d'affaires des activités poursuivies s'élève à 11 millions d'euros au 30 juin 2017, contre 2 millions d'euros au 30 juin 2016. Cette progression s'explique par la refacturation de services (loyers, redevances de marque) rendus par AREVA SA aux entités du groupe récemment cédées. Par ailleurs, conformément aux dispositions du paragraphe 32 de la norme IAS 11, AREVA a cessé de comptabiliser le chiffre d'affaires et les coûts du contrat OL3 en fonction de son pourcentage d'avancement. Le chiffre d'affaires comptabilisé au titre du contrat OL3 est actuellement stabilisé au niveau du montant atteint au 1^{er} semestre 2013.



Le résultat opérationnel des activités poursuivies (i.e hors NewCo, New NP, AREVA TA, Canberra et Energie solaire), s'élève à - 297 millions d'euros au 30 juin 2017 contre - 2 millions d'euros en 2016 à la même date. Au 30 juin 2016, le résultat opérationnel avait notamment été impacté par l'annulation, dans le cadre de l'évolution du schéma de restructuration du groupe, d'une provision de 180 millions d'euros constituée en 2015.

Il comprend au 30 juin 2017 :

- une perte à terminaison additionnelle de 34 millions d'euros au titre de l'EPR d'Olkiluoto ;
- un complément de provision, d'environ 200 millions d'euros, relatif à des coûts, risques, litiges et garanties afférents aux activités poursuivies ou aux opérations de restructuration.

Le résultat net part du groupe s'élève à 550 millions d'euros au 30 juin 2017, contre - 120 millions d'euros au 30 juin 2016.

Partant du résultat opérationnel décrit ci-dessus, s'ajoutent les éléments suivants :

- Le résultat financier des activités poursuivies s'améliore, à - 15 millions contre - 38 millions d'euros par rapport au premier semestre 2016, en raison des coûts de mise en place du financement relais en début d'année dernière ;
- Le résultat net des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, qui englobe les résultats nets de NewCo, de New NP, d'AREVA TA, de Canberra et des activités Energies éolienne et solaire s'élève à 826 millions d'euros au premier semestre 2017 contre - 133 millions d'euros au premier semestre 2016. Il bénéficie notamment au 30 juin 2017 :
 - du résultat des cessions intervenues sur 2017, pour + 319 millions d'euros ;
 - de la neutralisation des amortissements et des pertes de valeur sur l'ensemble du semestre, pour un montant net après impôts de + 441 millions d'euros.
- Par ailleurs, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée au premier semestre 2017. Compte tenu des perspectives de résultats taxables, la projection du Taux Effectif d'Impôt du groupe intégré AREVA SA ne retient aucune valorisation des impôts différés actifs qui seront générés au titre de l'exercice 2017. Cette position est donc reflétée dans la charge d'impôt du groupe comptabilisée au 30 juin 2017.

Les autres composantes de la variation du résultat net de ces activités sont expliquées dans les parties I et II de ce document.

L'EBE des activités poursuivies ressort à - 248 millions d'euros au 30 juin 2017 contre - 371 millions d'euros en juin 2016. Cette évolution s'explique par :

- le transfert des coûts corporate relatifs aux périmètres de NewCo et New NP, pris en charge en 2016 par Areva SA en vertu des conventions existantes, et enregistrés directement dans les entités constitutives de ces deux périmètres depuis le 1^{er} janvier 2017;
- une réduction des dépenses sur le contrat OL3, dans une moindre mesure.

Le cash-flow opérationnel des activités poursuivies s'élève à - 314 millions d'euros au 30 juin 2017 contre - 293 millions d'euros un an plus tôt. Cette baisse s'explique principalement par une variation plus favorable du BFR sur le projet OL3 sur le premier semestre 2016, du fait de règlements client reçus sur cette période.



Cash-flow net des activités de l'entreprise

<i>En millions d'euros</i>	S1 2017	S1 2016*	Variation S1 2017/S1 2016
Cash-flow opérationnel	(314)	(293)	- 20 M€
Cash-flow net des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	(379)	(200)	- 179 M€
Impôts	127	38	+ 89 M€
Coût de l'endettement	(23)	(31)	+ 8 M€
Autres éléments	116	(11)	+ 127 M€
Cash-flow non opérationnel	(160)	(204)	+ 44 M€
Cash-flow net des activités de l'entreprise	(474)	(497)	+ 24 M€

* Ajusté de l'application de la norme IFRS 5

Le montant du cash-flow net des activités de l'entreprise s'élève à - 474 millions d'euros au premier semestre 2017, contre - 497 millions d'euros au 1^{er} semestre de 2016.

Partant du cash-flow opérationnel des activités poursuivies, dont la variation est expliquée ci-dessus, s'ajoutent notamment :

- Le cash-flow net des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées (notamment NewCo, New NP, AREVA TA et Energie solaire) pour un montant de - 379 millions d'euros, qui intègre notamment le coût de l'endettement ainsi que les décaissements d'impôts de NewCo ;
- Les sorties de trésorerie liées au coût net de l'endettement pour - 23 millions d'euros ;
- Les encaissements d'impôts pour + 127 millions d'euros, qui correspondent aux acomptes d'impôts 2017 payés sur le premier semestre par les filiales bénéficiaires à AREVA SA, tête d'intégration fiscale du groupe, ainsi qu'à la liquidation de l'impôt 2016 des filiales intégrées.

Trésorerie et endettement financier net

- Au 30 juin 2017, AREVA dispose d'une trésorerie consolidée de 1 421 millions d'euros, qui a bénéficié au cours du premier semestre 2017 du versement de deux avances d'actionnaire pour un montant total de 2 milliards d'euros.
- Par ailleurs, la dette financière courante des activités poursuivies d'AREVA s'élève à 3 342 millions d'euros principalement constituée des avances d'actionnaires précitées pour 2 milliards d'euros, remboursées par compensation de créance avec la réalisation de l'augmentation de capital du même montant réservé à l'Etat et intervenue le 12 juillet, et de la ligne de crédit syndiquée de 1,25 milliard d'euros remboursable en janvier 2018.
- L'endettement financier net total du groupe s'élève à 1 971 millions d'euros au 30 juin 2017, contre 1 473 millions d'euros au 31 décembre 2016. Cette hausse de l'endettement net de 498 millions d'euros correspond principalement au cash-flow net des activités de l'entreprise, pour un montant de - 474 millions d'euros, expliqué ci-dessus.



Perspectives financières

L'augmentation de capital de 2 milliards d'euros intervenue le 12 juillet 2017 et la cession de New NP à EDF prévue d'ici la fin de l'année 2017 pour un montant de l'ordre de 2,5 milliards d'euros (hors ajustements et compléments de prix éventuels), ont pour objectif de permettre à la société d'assurer le remboursement de ses dettes et le financement de ses opérations futures jusqu'à l'extinction de ses engagements, notamment au titre de l'achèvement du projet OL3, des litiges et des garanties données sur certains contrats.

AREVA n'a pas identifié d'éléments susceptibles de remettre en cause la réalisation de la cession de New NP avant la fin de l'année 2017. Afin de sécuriser le calendrier de l'opération, un pilotage resserré du processus de cession et de levée des conditions suspensives prévues dans l'accord de cession est mis en œuvre par AREVA.

L'ensemble de ces éléments permettra d'assurer la continuité d'exploitation.

Dans le cas où la cession de New NP interviendrait tardivement dans l'année, AREVA SA a obtenu le 28 mars 2017 un engagement de ses partenaires bancaires pour un financement intercalaire « senior secured » de 300 millions d'euros remboursable le 8 janvier 2018.

Enfin, dans l'hypothèse où le cumul des risques et garanties afférents aux activités poursuivies et des garanties consenties dans le cadre des opérations de restructuration dépasserait les ressources disponibles, AREVA détient une participation dans New AREVA Holding dont la valeur s'élève à un peu plus de 2 milliards d'euros au 30 juin 2017.

Compte tenu de la perte de contrôle par AREVA SA de NewCo, induite par l'augmentation de capital de NewCo réservée à l'Etat réalisée le 26 juillet et du projet de cession du contrôle majoritaire de New NP à EDF, l'Etat a déposé, conformément à l'article 236-6 du règlement général de l'AMF, un projet d'Offre Publique de Retrait (OPR) visant les actions AREVA SA non détenues par l'Etat, directement ou indirectement par l'intermédiaire du CEA. L'Etat bénéficie d'engagements d'apport devant lui permettre de détenir plus de 95 % du capital et des droits de vote d'AREVA SA à l'issue de l'OPR et devrait demander dès lors la mise en œuvre d'un retrait obligatoire à l'issue de l'OPR. Le prix de l'OPR et du retrait obligatoire, est identique au prix d'émission de l'augmentation de capital d'AREVA SA, soit 4,50 euros par action.

Le projet d'OPR et le retrait obligatoire qui devrait s'en suivre, reste soumis à l'examen de l'AMF, dont l'avis de conformité est attendu dans les prochains jours.

IV. Augmentation de capital de NewCo et placement en fiducie des souscriptions de MHI et JNFL

Le Conseil d'Administration de NewCo, qui avait décidé de mettre en œuvre l'augmentation de capital réservée à l'Etat français dès le 12 juillet, s'est à nouveau réuni le 26 juillet 2017 et a constaté :

- la réalisation de l'augmentation de capital réservée à l'Etat français, d'un montant de 2,5 milliards d'euros ;
- le placement en fiducie des fonds correspondant au montant total de l'investissement de JNFL et MHI dans NewCo, soit 500 millions d'euros.

Dès la cession du contrôle majoritaire de New NP à EDF prévue fin 2017 et sous réserve de la réalisation de certaines conditions (en particulier certaines conditions usuelles portant sur l'acquisition d'une participation au capital par JNFL et MHI), les fonds placés en fiducie seront utilisés pour la souscription à une seconde augmentation de capital de NewCo réservée à JNFL et MHI, pour un montant total de 500 millions d'euros, et qui devrait intervenir en début d'année 2018, compte tenu des délais requis pour convertir les fonds placés en fiducie. A l'issue de cette opération, JNFL et MHI détiendront chacun 5 % du capital de NewCo.

L'objectif de ces augmentations de capital est de permettre à NewCo de faire face à ses obligations financières et de se développer, avant d'être en mesure, à moyen terme, de se financer seule sur les marchés.

Suite à la réalisation, le 26 juillet 2017, de cette première augmentation de capital de NewCo, l'Etat français détient désormais 55,6 % du capital et des droits de vote de NewCo. AREVA SA a en conséquence perdu le contrôle de NewCo dont elle ne détient plus désormais qu'une participation minoritaire de 44,4 % du capital.

V. Recomposition de la gouvernance d'AREVA SA et de NewCo

La réalisation de l'augmentation de capital de NewCo réservée à l'Etat français a également été suivie d'une recomposition de la gouvernance d'AREVA SA et de NewCo.

- Modification de la gouvernance d'AREVA SA

La nomination de Monsieur Philippe Soulié en qualité de Directeur Général d'AREVA SA est intervenue par décret, sur proposition du Conseil d'Administration d'AREVA SA du 12 juillet 2017.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration d'AREVA SA, présidé par Monsieur Philippe Varin, est désormais composé de sept administrateurs, dont le Président, le Directeur Général, un administrateur représentant l'Etat nommé par arrêté ministériel, deux administrateurs nommés sur proposition de l'Etat et deux administrateurs indépendants.

- Modification de la gouvernance de NewCo

La nomination de Monsieur Philippe Knoche en qualité de Directeur Général de NewCo, intervenue le 12 juillet 2017, a été confirmée par décret, sur proposition du Conseil d'Administration de NewCo du 12 juillet 2017.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de NewCo, est désormais présidé par Monsieur Philippe Varin et se compose de douze administrateurs, dont le Président, le Directeur Général, un administrateur représentant l'Etat nommé par arrêté ministériel, cinq administrateurs nommés sur proposition de l'Etat, deux administrateurs représentant les salariés ainsi que deux administrateurs indépendants.



VI. Autres faits marquants de la période récente

Mise en œuvre de la feuille de route stratégique

- Augmentations de capital d'AREVA SA :
 - Le 12 juillet 2017, le Conseil d'Administration d'AREVA SA, a procédé à la mise en œuvre et a constaté la réalisation de l'augmentation de capital de 2 milliards d'euros d'AREVA SA réservée à l'Etat. L'Etat détient désormais, directement et indirectement via le CEA, 92,2 % du capital et 91,7 % des droits de vote d'AREVA SA.
- Projet d'Offre Publique de Retrait visant les actions AREVA SA :
 - Compte tenu de la perte de contrôle de NewCo par AREVA SA, induite par l'augmentation de capital de NewCo réservée à l'Etat réalisée le 26 juillet et du projet de cession du contrôle majoritaire de New NP à EDF, conformément à l'article 236-6 du règlement général de AMF, l'Etat a déposé, le 13 juillet 2017, un projet d'Offre Publique de Retrait (OPR) visant les actions AREVA SA non détenues par l'Etat, directement ou indirectement par l'intermédiaire du CEA. L'Etat bénéficie d'engagements d'apport devant lui permettre de détenir plus de 95 % du capital et des droits de vote d'AREVA SA à l'issue de l'OPR et devrait demander dès lors la mise en œuvre d'un retrait obligatoire à l'issue de l'offre. Le prix de l'OPR et du retrait obligatoire sera identique au prix d'émission de l'augmentation de capital d'AREVA SA, soit 4,50 euros par action ;
 - Le Conseil d'Administration d'AREVA SA a décidé d'émettre un avis favorable sur le projet d'OPR et de recommander à ses actionnaires d'apporter leurs actions à l'OPR ;
 - Le projet d'OPR, et le retrait obligatoire qui devrait s'en suivre, reste soumis à l'examen de l'AMF.
- Entrée en vigueur des accords avec MHI et JNFL pour leur entrée au capital de NewCo :
 - Le 20 mars 2017, le protocole d'investissement et le pacte d'actionnaires relatifs à NewCo signés par les groupes industriels Mitsubishi Heavy Industries et Japan Nuclear Fuel Ltd, le Commissaire aux participations de l'Etat et AREVA sont entrés en vigueur, avec effet rétroactif au 13 mars 2017.
- Cession de New NP :
 - Le Conseil d'Administration d'AREVA SA a approuvé le 12 juillet dernier la signature des accords engageants pour l'entrée au capital de New NP de :
 - MHI¹, pour une participation comprise entre 15 % et 19,5 % ; et
 - Assystem, pour une participation à hauteur de 5 % ;
 - Dans le cadre de ces accords, le prix de cession pour 100 % de la valeur des fonds propres de New NP est confirmé à 2,5 milliards d'euros, hors les éventuels compléments et ajustements de prix, et sans reprise de dette financière à la date de réalisation de l'opération ;
 - Des discussions sont également engagées entre EDF et AREVA sur les conditions de mise en œuvre de la décision de la Commission Européenne prescrivant la sortie complète d'AREVA du capital de NEW NP au plus tard d'ici la fin du plan de restructuration d'AREVA, prévue en 2019.

¹ Sous réserve de l'accord de son Conseil d'Administration.



- **Création d'EDVANCE :**
 - Suite à l'approbation du projet par le Conseil d'Administration d'AREVA SA fin avril, le Conseil d'Administration du Groupe EDF a approuvé, le 17 mai 2017, la création de la société EDVANCE qui conclut le rapprochement des équipes d'ingénieries d'EDF et d'AREVA NP pour la construction d'îlots nucléaires. Les documents nécessaires à la constitution d'EDVANCE ont été signés par EDF et AREVA NP à la fin premier semestre 2017.
- **Cession d'AREVA TA :**
 - Le 29 mars 2017, AREVA a réalisé la cession de sa participation majoritaire dans AREVA TA à un consortium d'acquéreurs constitué de l'Agence des Participations de l'État (APE), du Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives (CEA) et de DCNS.
- **Cession de Mainco :**
 - En raison du recentrage des activités de la Logistique sur son cœur de métier, la filiale Mainco a été cédée au groupe familial AXIOM au 30 juin 2017.
- **Développements dans le domaine du cycle du combustible nucléaire :**
 - Le 10 avril 2017, AREVA et KAZATOMPROM ont signé un accord visant à renforcer leur coopération dans le secteur de l'extraction d'uranium au Kazakhstan. Cet accord offre à KATCO une nouvelle perspective à long terme avec le développement du projet South Tortkuduk qui va pérenniser sa production sur les deux décennies à venir ;
 - Le 9 juin, AREVA a annoncé que le consortium AREVA-EWN allait démanteler les composants internes de la cuve du réacteur de Brunsbüttel, dont Vattenfall GmbH est le responsable d'exploitation ;
 - Le 11 juillet, AREVA a annoncé la signature d'un contrat avec le groupe NorthStar, spécialisé dans l'assainissement et le démantèlement des installations nucléaires aux Etats-Unis. Ce contrat porte sur la découpe et le conditionnement de la cuve et des composants internes de la cuve du réacteur à eau bouillante de Vermont Yankee (Etat du Vermont). AREVA assurera également le transport des éléments conditionnés vers un site de stockage dédié.

Mise en œuvre du plan de performance

- **Adaptation des effectifs du groupe :**

La mise en œuvre des départs des salariés ayant opté pour les Plans de Départ Volontaire (PDV) s'est poursuivie au cours de premier semestre 2017. La réduction des effectifs du groupe dans son ensemble est en ligne avec l'objectif de 6 000 suppressions de postes fin 2017. Ainsi, au 30 juin 2017, l'effectif mondial d'AREVA était de 34 227 salariés, contre 41 847 au 31 décembre 2014, soit une baisse de l'ordre de 18,2 %, représentant 7 620 salariés (dont 2 795 salariés liés aux cessions des filiales Canberra, ELTA, AREVA TA et Mainco, et 4 825 salariés ayant quitté le groupe dans le cadre du PDV ou pour d'autres motifs).



Point sur les grands projets

- Olkiluoto 3 :
 - Le 18 mai 2017, TVO a retiré son action en référé contre AREVA visant à obtenir des informations relatives à sa restructuration et aux conséquences potentielles sur l'exécution du contrat OL3 ;
 - Le 1^{er} juillet, les équipes du projet OL3 ont franchi un jalon majeur dans le cadre de la mise en service du réacteur EPR en achevant avec succès les essais fonctionnels à froid ;
 - Conformément au calendrier de la procédure arbitrale, une troisième sentence partielle du tribunal arbitral a été rendue en date du 10 juillet 2017, en faveur de la position de TVO. Elle fait suite à une deuxième sentence partielle, faisant droit à certaines demandes de TVO, qui avait déjà été rendue en fin d'année 2016. Ces deux dernières sentences partielles ne constituent toutefois pas une décision statuant sur les allégations de faute lourde ou intentionnelle émises par TVO à l'encontre du Consortium, ni sur l'issue financière du litige qui oppose les parties. La sentence finale est attendue pour début 2018. Par ailleurs, le Consortium et ses conseils estiment que les allégations de faute lourde/intentionnelle exposées dans la réclamation de TVO restent injustifiées.
- Taishan 1 & 2 :
 - Les essais à chaud sur l'unité 1 se poursuivent et le premier cœur d'assemblage a été livré en avril.
- Flamanville 3 :
 - Le 15 mars 2017, la phase des essais d'ensemble a été lancée avec la mise en eau du circuit primaire ;
 - L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a présenté le 28 juin ses conclusions concernant la ténacité des calottes supérieure et inférieure (couvercle et fond) de la cuve du réacteur EPR de Flamanville, et a publié son projet d'avis le 10 juillet 2017 ; ce projet est soumis à consultation publique et commentaires jusqu'au 12 septembre 2017, à la suite de quoi l'ASN rendra un avis définitif, attendu pour octobre 2017. Sur la base des analyses techniques réalisées, l'ASN considère que les caractéristiques mécaniques du fond et du couvercle de la cuve sont suffisantes au regard des sollicitations auxquelles ces pièces sont soumises, y compris en cas d'accident. Pour autant, l'anomalie de la composition chimique de l'acier conduit à une diminution des marges vis-à-vis du risque de rupture brutale. L'ASN considère par conséquent nécessaire qu'EDF mette en œuvre des contrôles périodiques supplémentaires afin de s'assurer de l'absence d'apparition ultérieure de défauts. L'ASN constate que de tels contrôles sont réalisables sur le fond de la cuve et considère qu'ils doivent donc être mis en œuvre. En revanche, la faisabilité technique de contrôles similaires sur le couvercle de la cuve n'est pas acquise. L'ASN considère donc que l'utilisation de ce couvercle doit être limitée dans le temps. Elle note que la fabrication d'un nouveau couvercle prendrait de l'ordre de sept ans. Un nouveau couvercle pourrait ainsi être disponible d'ici fin 2024. Dans ces conditions, l'ASN considère que le couvercle actuel ne pourra pas être utilisé au-delà de cette date.



Point sur la fabrication de composants

- L'audit qualité de l'usine de Creusot s'est poursuivi sur le premier semestre 2017 ;
- AREVA NP a défini pour le site un plan global d'amélioration qui repose sur le renforcement de la culture de sûreté, un système de management de la qualité robuste, une organisation renforcée et des procédés de fabrication pleinement maîtrisés. Son déploiement a débuté dès 2016 et a fait l'objet de points réguliers avec les clients en France et à l'étranger ainsi qu'avec les autorités de sûreté concernées. Constitué aujourd'hui de 52 actions, il intègre l'ensemble de leurs recommandations et continue à faire l'objet de revues d'avancement et d'inspections sur le site ;
- Le déploiement du plan va se poursuivre sur le site. AREVA NP va également poursuivre la mise en œuvre de son plan d'investissements, à hauteur de 8 M€ pour 2017 ;
- En parallèle, la revue des dossiers des fabrications passées du site du Creusot se poursuit en lien avec les clients et les autorités de sûreté concernées. Celles menées sur les sites AREVA NP de Jeumont et de Saint-Marcel sont à présent finalisées et confirment l'absence de pratiques similaires à celles constatées sur le site du Creusot. Des actions de renforcement de la culture de sûreté sont conduites sur l'ensemble des sites de fabrications de composants d'AREVA NP.

Correction d'erreur sur les comptes consolidés d'AREVA SA du 31 décembre 2016

A l'occasion des évaluations actuarielles réalisées au cours du premier trimestre 2017, une erreur matérielle a été identifiée sur l'estimation des provisions pour avantages du personnel comptabilisées au 31 décembre 2016. Cette erreur porte (i) sur un retard de mise à jour des bases d'effectifs, qui ne prenaient pas en compte certaines démissions et certains départs en retraite, pour les calculs actuariels au 31 décembre 2016, et (ii) dans une moindre mesure, sur un complément de réduction de régime liée aux départs dans le cadre du PDV. Suite à cette correction d'erreur, le résultat net au 31 décembre 2016 a été majoré de 17 millions d'euros et les gains et pertes actuariels comptabilisés dans le résultat global de 33 millions d'euros.

En application de la norme IAS 8, l'impact de cette correction a été comptabilisé de façon rétrospective en résultat et dans l'état du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et, par conséquent, dans les capitaux propres au 1^{er} janvier 2017. L'état de la situation financière et l'état du résultat global du 31 décembre 2016 présentés dans les comptes consolidés au 30 juin 2017 sont corrigés en conséquence.



Nota bene :

Statut des comptes semestriels du 30 juin 2017 à l'égard de l'examen limité :

Les procédures d'examen limité sur les comptes semestriels sont terminées et le rapport d'examen limité est en cours d'émission.

Informations importantes :

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou d'achat ni la sollicitation de vente ou d'achat d'actions d'Areva dans une quelconque juridiction.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent document ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou la sollicitation d'une offre d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent document n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « Securities Act »), et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du Securities Act. AREVA n'a pas l'intention d'enregistrer une offre en totalité ou en partie aux États-Unis ni de faire une offre au public aux États-Unis.

Ce document contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats, aux opérations, à la stratégie et aux perspectives d'AREVA. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives sont généralement identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « planifier », « anticiper », « pourrait », « prévoir », ou « estimer », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction d'AREVA estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs et les porteurs de titres AREVA sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'AREVA, qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par AREVA auprès de l'AMF, y compris ceux énumérés sous la section « Facteurs de risques » du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 11 avril 2017 (consultable en ligne sur le site internet d'AREVA à l'adresse : www.areva.com). L'attention des investisseurs et les porteurs de titres AREVA est attirée sur le fait que la réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur AREVA. Ces déclarations prospectives ne constituent donc pas des garanties quant à la performance future d'AREVA. Ces déclarations prospectives ne peuvent être appréciées qu'à la date du présent communiqué. AREVA ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives à l'exception de ce qui est requis par les lois et règlements applicables.



Annexe 1 - Compte de Résultat

<i>En millions d'euros</i>	S1 2017	S1 2016 *	Var. S1 17/S1 16
Chiffre d'affaires	11	2	+ 9 M€
Autres produits de l'activité	0	0	+ 0 M€
Coût des produits et services vendus	(283)	(98)	- 185 M€
Marge brute	(273)	(96)	- 177 M€
Frais de Recherche et Développement	(1)	(8)	+ 7 M€
Frais commerciaux	(1)	0	- 1 M€
Frais généraux et administratifs	(12)	(71)	+ 59 M€
Autres charges et produits opérationnels	(9)	173	- 182 M€
Résultat opérationnel	(297)	(2)	- 295 M€
Quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées	(1)	(14)	+ 13 M€
Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées	(298)	(16)	- 282 M€
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1	3	- 2 M€
Coût de l'endettement financier brut	(9)	(33)	+ 24 M€
Coût de l'endettement financier net	(8)	(30)	+ 22 M€
Autres charges et produits financiers	(7)	(9)	+ 2 M€
Résultat financier	(15)	(38)	+ 23 M€
Impôts sur les résultats	0	0	+ 0 M€
Résultat net d'impôt des activités poursuivies	(313)	(54)	- 259 M€
Résultat net d'impôt des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	826	(133)	+ 959 M€
Résultat net de la période	513	(187)	+ 700 M€
Dont Résultat net part des minoritaires	(37)	(67)	+ 30 M€
Dont Résultat net part du groupe	550	(120)	+ 670 M€
Résultat global	675	(523)	+ 1 198 M€
Nombre moyen d'actions hors actions propres	382 240 908	382 255 261	-14 353
Résultat net part du groupe par action (en euros)	+ 1,44 €	- 0,31 €	+ 1,75 €

* Ajusté de l'application de la norme IFRS 5



Annexe 2 - Tableau des Flux de Trésorerie consolidés

<i>En millions d'euros</i>	S1 2017	S1 2016 *	Var. S1 2017/S1 2016
Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts	(260)	(364)	+ 104 M€
Intérêts nets et impôts versés	121	30	+ 91 M€
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts	(139)	(334)	+ 195 M€
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	(65)	79	- 144 M€
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(204)	(255)	+ 51 M€
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	71	29	+ 42 M€
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(267)	1 989	- 2 256 M€
Diminution (augmentation) des titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	0	0	+ 0 M€
Impact des variations de taux de change	0	(1)	+ 1 M€
Flux net de trésorerie généré par les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	1 192	(472)	+ 1 664 M€
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie	792	1 289	- 497 M€
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	786	745	+ 41 M€
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 578	2 034	- 456 M€
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	11	69	- 58 M€
Moins : trésorerie nette des activités en cours de cession	(167)	(45)	- 122 M€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 421	2 058	- 637 M€
Dettes financières courantes	3 342	831	+ 2 511 M€
Trésorerie nette disponible	(1 921)	1 227	- 3 148 M€

* Ajusté de l'application de la norme IFRS 5



Annexe 3 - Bilan simplifié

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016
Ecarts d'acquisition nets	0	0
Immobilisations corporelles et incorporelles	18	67
Besoin en fonds de roulement opérationnel actif	438	408
Trésorerie	1 421	686
Actifs d'impôts différés	3	1
Autres actifs	385	536
Actif des activités destinées à être cédés	27 052	27 032
Total Actif	29 317	28 729
Capitaux propres et intérêts minoritaires	(2 761)	(3 377)
Avantages au personnel	4	4
Autres provisions courantes et non courantes	1 927	2 060
Besoin en fonds de roulement opérationnel passif	419	517
Dettes financières	3 406	2 182
Passifs d'impôts différés	0	0
Autres passifs	2	4
Passif des activités destinées à être cédés	26 321	27 341
Total Passif	29 317	28 729

**Annexe 4 – Eléments notables impactant le résultat net**

<i>En millions d'euros</i>	S1 2016	S1 2017
Pertes additionnelles sur le projet OL3	(41)	(34)
Pertes de valeurs Mines	(203)	(107)
Provisions et pertes de valeur Amont	(43)	(118)
Provisions pour opérations de fin de cycle Aval		(80)
Incidence de la baisse du taux d'actualisation sur OFC	(69)	
Autres provisions	133	(218)
Neutralisation des amortissements et pertes de valeur	76	441
Plus-values de cession		319
Total	- 147 M€	+ 190 M€



Annexe 5 – Chiffres clés NewCo

<i>En millions d'euros</i>	S1 2017	S1 2016	Variation S1 2017/S1 2016
Carnet de commandes	29 521	32 483	- 2 962 M€
dont :			
Mines	8 647	9 421	- 774 M€
Amont	9 964	11 507	- 1 543 M€
Aval	10 904	11 552	- 648 M€
Corporate & autres activités *	6	4	+ 3 M€
Chiffre d'affaires	1 740	1 929	- 189 M€
dont :			
Mines	638	705	- 67 M€
Amont	329	384	- 55 M€
Aval	765	832	- 67 M€
Corporate & autres activités *	7	7	+ 1 M€
Résultat opérationnel**	503	88	+ 415 M€
dont :			
Mines	128	21	+ 107 M€
Amont	(19)	(44)	+ 24 M€
Aval	20	93	- 73 M€
Corporate & autres activités *	373	17	+ 357 M€
Excédent brut d'exploitation	521	681	- 160 M€
dont :			
Mines	341	346	- 4 M€
Amont	139	94	+ 44 M€
Aval	131	237	- 106 M€
Corporate & autres activités *	(90)	4	- 94 M€
Cash-flow opérationnel	(41)	167	- 209 M€
dont :			
Mines	216	206	+ 10 M€
Amont	(89)	(130)	+ 41 M€
Aval	(14)	117	- 131 M€
Corporate & autres activités *	(154)	(26)	- 128 M€

* Inclut notamment les activités Corporate, AREVA Med et AREVA Project

** Après neutralisation des amortissements et des pertes de valeur sur le premier semestre 2017



Annexe 6 – Définitions

A données comparables / à p.c.c. : à périmètre et taux de change constants.

Besoin en fonds de roulement opérationnel (BFRO) : le BFRO représente l'ensemble des éléments d'actifs circulants et des dettes directement liées aux opérations. Il comprend les éléments suivants :

- stocks et en-cours,
- clients et comptes rattachés,
- avances versées,
- autres créances d'exploitation, produits à recevoir, charges constatées d'avance.
- moins : fournisseurs et comptes rattachés, avances reçues sur commandes (à l'exclusion des avances portant intérêt), autres dettes d'exploitation, charges à payer, produits constatés d'avance.

NB : il n'inclut pas les créances et dettes hors exploitation, telles que notamment les dettes d'impôt sur les sociétés, les créances sur cessions d'immobilisations et dettes sur acquisitions d'immobilisations.

Carnet de commandes : le carnet de commandes est valorisé sur la base des commandes fermes, à l'exclusion des options non confirmées, évaluées aux conditions économiques de la fin de période considérée. Les commandes en devises faisant l'objet d'une couverture de change sont évaluées au taux de change de couverture ; les commandes en devises non couvertes sont évaluées au taux de change du dernier jour de la période considérée. En ce qui concerne les contrats à long terme, comptabilisés selon la méthode de l'avancement, en cours de réalisation au moment de la clôture, le montant inclus dans le carnet de commandes correspond à la différence entre, d'une part le chiffre d'affaires prévisionnel du contrat à terminaison, et d'autre part le chiffre d'affaires déjà reconnu sur ce contrat ; il inclut par conséquent les hypothèses d'indexation et de révision de prix contractuelles prises en compte par le groupe pour l'évaluation du chiffre d'affaires prévisionnel à terminaison.

Cash-flow net des activités de l'entreprise : le cash-flow net des activités de l'entreprise est égal à la somme des éléments suivants :

- cash-flow opérationnel,
- cash-flow des opérations de fin de cycle,
- variation des créances et dettes non opérationnelles,
- résultat financier payé,
- impôt sur le résultat payé,
- dividendes payés aux actionnaires minoritaires des filiales consolidées,
- cash-flow net des activités cédées, abandonnées et destinées à être cédées, et cash-flow résultant de la cession de ces activités,
- acquisitions et cessions d'actifs financiers courants non classées en trésorerie ou équivalents,
- financement des coentreprises et entreprises associées par avances d'actionnaires, prêts à long terme et augmentations de capital.

Le cash-flow net des activités de l'entreprise correspond ainsi à la variation de dette nette à l'exception des transactions avec les actionnaires d'AREVA et des écarts de conversion.



Cash-flow opérationnel (CFO) : le cash-flow opérationnel (CFO) représente le montant des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant impôts sur les sociétés. Il est égal à la somme des éléments suivants :

- l'EBE,
- augmenté des moins-values ou minoré des plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans le résultat opérationnel,
- augmenté de la réduction ou minoré de l'augmentation du besoin en fonds de roulement opérationnel entre l'ouverture et la clôture de l'exercice (hors effet des reclassements, des écarts de conversion et des variations de périmètre),
- minoré du montant des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, net des variations des comptes fournisseurs d'immobilisations,
- augmenté des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans le résultat opérationnel, nettes des variations des comptes de créances sur cessions d'immobilisations,
- augmenté des avances clients sur immobilisations reçues au cours de l'exercice,
- augmenté des acquisitions (ou cessions) de sociétés consolidées (hors entreprises associées) nettes de la trésorerie acquise.

Dettes nettes (ou endettement net) : la dette nette est définie comme la somme des dettes financières courantes et non courantes, minorée de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des dépôts bancaires constitués au titre des appels de marge sur instruments dérivés (« collatéraux »).

Excédent brut d'exploitation (EBE) : l'EBE est égal au résultat opérationnel augmenté des dotations, nettes des reprises aux amortissements et provisions opérationnels. L'EBE est retraité de façon à exclure le coût des opérations de fin de cycle des installations nucléaires (démantèlement, reprise et conditionnement des déchets) effectuées au cours de l'exercice. Pour mémoire, les flux de trésorerie liés aux opérations de fin de cycle sont présentés séparément.

Effet de change : l'effet de change mentionné dans ce communiqué provient de la conversion des comptes des filiales dans l'unité de compte du groupe. Cet effet résulte principalement de l'évolution du dollar américain par rapport à l'euro. AREVA rappelle également que sa politique de couverture de change des opérations commerciales vise à protéger sa profitabilité contre la fluctuation du cours des devises par rapport à l'euro.

Flux des opérations de fin de cycle : cet indicateur traduit l'ensemble des flux de trésorerie liés aux opérations de fin de cycle et aux actifs de couverture de ces opérations. Il est égal à la somme des éléments suivants :

- revenus du portefeuille d'actifs de couverture, trésorerie issue des cessions d'actifs de couverture,
- soultes reçues au titre du démantèlement des installations,
- minorés des acquisitions d'actifs de couverture,
- minorés des dépenses relatives aux opérations de fin de cycle effectuées au cours de l'exercice,
- minorés des soultes versées au titre du démantèlement des installations.

A PROPOS D'AREVA

AREVA fournit des produits et services à forte valeur ajoutée pour le fonctionnement du parc nucléaire mondial. Le groupe intervient sur l'ensemble du cycle du nucléaire, depuis la mine d'uranium jusqu'au recyclage des combustibles usés, en passant par la conception de réacteurs nucléaires et les services pour leur exploitation. Son expertise, sa maîtrise des procédés technologiques de pointe et son exigence absolue en matière de sûreté sont reconnues par les électriciens du monde entier. Les 36 000 collaborateurs d'AREVA contribuent à bâtir le modèle énergétique de demain : fournir au plus grand nombre une énergie toujours plus sûre, plus propre et plus économique.